

L'AVENIR

Editeur : GROUPE DE PRESSE L'AVENIR / Web site : <http://www.groupelavenir-rdc.info>
«Ce n'est pas l'abondance, mais l'excellence qui est richesse» Joseph Joubert (1754-1824) Pensées, Maximes et Essai

Quotidien - 25^{ème} ANNEE - N°7446 LUNDI 01 FEVRIER 2021 - PRIX: 2.500 FC

Au lendemain de la démission du Premier ministre et de son Gouvernement

Fatshi adopte des mesures conservatoires

Lire en page 2

Face à un malentendu profond

P.3

Atundu encourage le dialogue entre Tshisekedi et Kabila

Après notification

P.2

Le Gouvernement Ilunga jette l'éponge

Assemblée nationale

Le ticket de l'union sacrée bien parti pour diriger le bureau définitif P.3

Parc national des Virunga, commerce illégal des pangolins, ...

Cosma Wilungula fustige la mauvaise campagne de TF1 P.7

COMMUNICATION



COMMUNICATION



*Sud-Kivu: Les jeunes champions saisissent le Procureur de la République***Massacre des hippopotames par des militaires à Uvira**

Samedi 09 janvier 2021, un hippopotame est abattu à Luvungi dans la chefferie des Bafuliru, territoire d'Uvira au Sud-Kivu à l'est de la République démocratique du Congo (RDC). C'était par voie de corréité entre des hommes armés et la population riveraine. Les Jeunes Champions en gestion de ressources naturelles, Structure mise en place par le world wide fund for nature en sigle WWF-RDC face à cet acte de braconnage, ont déposé plainte contre inconnu.

Selon les témoignages recueillis sur les lieux, l'animal avait été abattu après une longue poursuite des militaires des FARDC. L'hippopotame est un spécimen d'une espèce totalement protégée par la législation nationale (loi n°14/003 du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature, spécialement en ses articles 70, 71, 72 et suivants, arrêté ministériel n° 020/CAB/MIN/ECN-EF/2006 du Mai 2006 portant agrément de la liste des espèces animales protégées en République Démocratique du Congo et par la Convention sur le Commerce International des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction (CITES) du 03 mars 1973. La RDC y a adhéré et ratifié. Face à cet acte illicite, les jeunes champion ont décidé de porter l'affaire à la connaissance du Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance d'Uvira lui présentant des faits relatifs à ce délit de braconnage qui s'est commis à Luvungi, le 09 Janvier 2021. Dans une étude récente

sur l'abondance, la répartition et les dégâts causés par les Hippopotames le long de la rivière Ruzizi jusqu'à l'embouchure au lac Tanganyika, (dont un exemplaire de rapport est parvenu à la rédaction du journal «l'Avenir»), le Pr. Mangambu Moko-so du LSVBME (laboratoire de Systématique Végétale, Biodiversité et Management des Ecosystèmes), titulaire de chaire au Département de Biologie, Faculté des Sciences, Université Officielle de Bukavu en collaboration avec Aruna Sefu Josué, Assistant au Département de l'Environnement & Développement Durable (Institut Supérieur de Développement Rural de Kindu) et membre de CBCS-Network (Congo Basin Conservation Society) ont remarqué que le site de Luvungi suivi de celui de Katogota sont les plus frappés par le massacre des Hippopotames. Lors d'une étude le long de la rivière Ruzizi entre Kamayola (dans la littorale de la ville d'Uvira, jusqu'à son embouchure dans le lac Tanganyika), l'interpolation spatiale des hippopotames a fait montre d'une répartition inégale de ces pachydermes aquatiques dans les cinq sites d'inventaires.

Etudiant l'abondance et la distribution d'Hippopotames amphibies dans ces écosystèmes fragmentés, ces scientifiques ont observé dans l'enquête socio-économique de la population insulaire, que l'agriculture occupe 24,5 % des activités de ces populations insulaires et la forte présence des Hippopotamus amphibius Linnaeus 1758 (hippopotames commun) dans ces écosystèmes fragmentés, provoque des destructions des champs. En même temps,



Hippopotame amphibie abattu par le militaire dans le poste de Kiliba (Photo Aruna)

dans les marais de Nyangara & de Kahorohoro, les excréments des Hippopotames apportent une grande quantité de silicium dans l'eau en y déféquant du silicium, élément chimique vital pour les micros algues qui nourrissent la faune et la flore de ces sites. Mais dans la plupart des cas, on ne parle que des méfaits de l'animal sans évoqué les avantages de sa présence ni pourquoi et comment naissent les conflits avec l'Homme, se plaît un défenseur de la nature. D'après Mushagalusa (2010), la ville d'Uvira subit aujourd'hui une pression démographique avec une population concentrée sur diverses activités telles que l'agriculture, l'élevage, le commerce, la construction anarchique, d'autres activités tertiaires et surtout la pêche qui constitue une activité importante le long des côtes d'Uvira sur plusieurs plages.

Cette bande transfrontalière avec le Burundi, connaît depuis plus d'une décennie des conflits internes. Ce qui a provoqué d'importants mouvements de population et entraîné une forte croissance démographique dans la ville d'Uvira. Alors qu'au Burundi, de l'autre côté de la frontière, se trouve une aire protégée (Réserve de la Ruzizi), site RAMSAR où les espèces bénéficient d'une protection effective. En RDC par contre, certains habitats des hippopotames sont anthropisés, occupés et dégradés. Les hippopotames en divagation à la recherche d'habitats sécurisés sont régulièrement braconnés et commercialisés par les militaires et les communautés locales. Pour la seule année 2019, selon Aruna, il y a eu quatre décès humains et sept cas de braconnage d'hippopotames (dont 4 par des militaires). Pour at-

ténuer cette situation de conflit homme-faune, des stratégies ont été montées et proposées.

Il s'agit principalement de la protection des aires de vie de ces hippopotames et de la promotion de l'image de l'hippopotame commun. La protection des aires de vie de ces hippopotames des activités humaines en réservant une superficie déterminée et protégée tout en s'assurant que les populations locales perçoivent les taxes fauniques du fait de la protection des hippopotames. Ainsi que la promotion de l'image de l'hippopotame commun à travers des mécanismes de sensibilisation du grand public tout en poursuivant la sensibilisation et la mobilisation de la population riveraine à la gestion durable de ressources naturelles.

Willy Makumi Motosia

*Financement du Feronia-PHC par la banque publique belge BIO***RIAO-RDC dénonce la colonisation à l'ère de la démocratie**

Pour le Président du Conseil d'administration du RIAO-RDC (Réseau d'information et d'appui aux ONG en République démocratique du Congo), l'ONG de droit de l'Homme, Jean-François Mombia Atuku, 'les fonds de développement ont apporté plus de malheur que de développement aux communautés affectées par Ferronia. Pour les communautés, le développement signifie 'restitution des terres accaparées' par Ferronia afin qu'elles puissent construire leur développement. Le statu quo est simplement la poursuite de la colonisation à l'ère de la démocratie.

Avant d'annuler une partie de la dette, BIO, la banque publique belge a prêté dix millions d'eu-

ros aux Plantations et Huileries du Congo, société active dans l'huile de palme détenu par Ferronia, une société de droit canadien tombé en faillite. 'Depuis 2012, la société Ferronia-PHC est soutenue par les institutions de financement du développement (IFD) européennes. Selon la presse belge, ces banques publiques ont investi ou prêté jusqu'à 150 millions de dollars, des contribuables du Royaume-Uni, de l'Allemagne, du Pays-Bas et de la Belgique, dans le but de booster le développement local. Au nombre de ces banques, la banque publique belge BIO a prêté 9,7 millions d'euros au Ferronia-PHC dont seul, parmi 49 contactés, Straight KKM Ltd (un fond d'investissement logé à l'île Maurice) a injecté son argent dans les Plantations. Ainsi, dans l'objectif de réaliser un nouveau

plan d'action environnementale et sociales (Pes) de la communauté vivant dans sa zone d'influence, BIO décida d'annuler 50% de la dette de KKM auprès de l'institution. Mais les ONG et plusieurs parlementaires belges s'étant penchés sur le cas Ferronia-PHC ont interpellé BIO.

Une colonisation à l'ère de la démocratie

Selon BIO, cette réduction de 50% se justifier par la 'contribution à la sécurité alimentaire de la RDC'. Mais en 2019, Human Rights Watch a révélé que des travailleurs sont exposés à des pesticides toxiques, des déchets non traités ont été largués dans la rivière et dénoncé le manque de supervision des banques de développement. D'autres rapports, sortis ce 28

janvier 2021, des ONG belges francophones dont FIAR et ENTRAIDE ET FRATERNITÉ, ont fustigé la vision «agro coloniale» de Ferronia, selon les termes du journal belge Le Vif du 28 janvier 2021 (article 'Plantage dans les Plantations). Pendant des années, des milliers de journaliers sont maintenus sans contrat de durer déterminer et des salaires scandaleusement bas. Une réalité, en pleine période de la démocratie (le XXIème siècle), ce qui persuade le PCA de l'ONG RIAO-RDC, Jean François Mombia Atuku à saisir la Justice et dénoncer 'la poursuite de la colonisation à l'ère de la démocratie'. En outre, un conflit entre plantation et des riverains représentant de la société civile s'est envenimé. 'Le nouveau patron de la PHC, ancien actionnaire de la Feronia qui a acheté PHC

sans pour autant intéresser les communautés ayant droit et qui collabore avec la banque de développement britannique CDC, Kalaa Mpinga, a été reçu par des manifestations à Boteka et Yaligimba dans la province de la Tshopo', informe Jean François Mombia. 'M. Mpinga était le week-end dans ce secteur avec une délégation de la CDC', a-t-il précisé. Ils ont ainsi vécu quelques-unes des innombrables revendications et initiatives des communautés locales pour la récupération des terres qui sont allé du groupement de Moando à Lokutu. Une marche a été organisé également à Lokutu...Une affaire à suivre.

Willy Makumi Motosia